

Avis adopté

Séance plénière du 8 juillet 2025

L'habitat et le logement face aux défis sociaux, territoriaux et écologiques

Déclaration du groupe Agriculture

La crise du logement est une réalité conjoncturelle et structurelle qui impacte notre cohésion sociale et notre dynamique économique. Nous le percevons très clairement en milieu rural comme l'avis « Se loger dans les territoires pour exercer une activité saisonnière », adopté par notre assemblée le 29 mai 2024, l'avait mis en évidence. La vitalité sociale, économique et culturelle d'un territoire dépend de son attractivité et donc de sa capacité à offrir des logements dignes et accessibles à sa population.

Comme le souligne l'avis, le logement ne suffit pas, il faut aussi que les conditions d'habitat soient remplies. Il faut des services publics et au public ainsi qu'une accessibilité suffisante aux diverses infrastructures de transport.

Le groupe soutient la proposition de se fonder sur une évaluation des besoins en logement sur l'ensemble du territoire pour bâtir une grande loi d'orientation qui engagera notre pays sur le long terme et nous sommes particulièrement sensibles à l'attention portée à la ruralité avec un plan « habitat-ruralité ».

La préconisation n°4 paraît particulièrement pertinente dans sa proposition de création d'un statut du bailleur privé pour encourager la location. Accessible aux locations de courte durée pour les actifs en mobilité, ce statut rejoint les propositions de l'avis sur le logement des saisonniers et peut constituer un levier déterminant pour assurer l'emploi en milieu rural.

Le groupe est également favorable la préconisation n°5 qui vise à encourager la rénovation du bâti ancien. La profession agricole est toujours préoccupée par la préservation du foncier agricole et souhaite que les investissements soient prioritairement consacrés à la réhabilitation des logements existants en milieu rural mais pour l'instant inadaptés aux exigences climatiques et sociales actuelles. Cette rénovation peut également s'inscrire dans une dynamique de préservation de la culture et du patrimoine.

Enfin, les préconisations visant à répondre aux défis climatiques et environnementaux nous paraissent aller dans le bon sens et devront être intégrées dans la loi d'orientation sur le logement.

Le groupe a voté pour.